

UPU 1900 – LES VARIÉTÉS SUR LES ENTIERS POSTAUX À DIX CENTIMES

Avec la révolution industrielle, le besoin de communication devint de plus en plus important entre les différents pays. Il fut donc nécessaire de créer un organisme où les différents États pourraient se rencontrer pour fixer les modalités de fonctionnement permettant à leurs systèmes postaux de travailler ensemble.

L'invention du timbre postal faisait dorénavant payer le port par l'expéditeur. Or, pour les expéditions vers l'étranger, seuls des accords bilatéraux existaient. Le calcul des frais de port d'après les pays traversés et les moyens de locomotion employés était donc d'une grande complexité, au risque de voir le pli ou le colis taxé (environ 200 contrats différents).

En août 1862, Montgomery Blair, le Directeur général de la poste des États-Unis signale au Secrétaire d'État les problèmes rencontrés par les entreprises américaines dans leur courrier et leur commerce avec l'étranger. Blair reçoit l'appui du Président Abraham Lincoln, et c'est sous l'impulsion du Directeur général qu'une conférence internationale, regroupant 15 pays d'Europe et d'Amérique, eut lieu à Paris, en mai 1863. Cette conférence avait pour but d'établir des modalités de fonctionnement communes et des tarifs postaux plus simples à calculer. Malheureusement, aucun accord véritablement applicable ne fut trouvé, même si cette « Première Conférence postale internationale » aboutit à une simplification des tarifs postaux.

Le 15 septembre 1874, Heinrich von Stephan, Directeur du service postal de la Confédération d'Allemagne du Nord, organisa la Conférence internationale de la poste qui avait pour but de créer une union postale internationale. L'invitation fut lancée par le Conseiller fédéral Eugène Borel (il démissionna en tant que Conseiller fédéral en 1875 et prit la direction de l'UPU en 1875) et la conférence s'ouvrit à Berne et accueillit les représentants de 22 pays.

Le résultat de cette conférence fut le Traité de Berne, le 9 octobre 1874, qui créa l'Union générale des postes, avec siège à Berne (langue officielle : le français; dès 1894 l'anglais fut ajouté en tant que langue de travail). Les tarifs entraient en vigueur le 1er juillet 1875 à l'exception de la France (entrée en vigueur le 1er janvier 1876). En raison de l'augmentation du nombre de ses membres, il fut décidé à Paris en 1878 de rebaptiser l'organisation internationale en « Union postale universelle » (UPU).

Les tarifs furent définis comme suit :

| Imprimés | Cartes postales | Lettres jusqu'à 15g |
|----------|-----------------|---------------------|
| 5 cts | 10 cts | 25 cts |

Jusqu'à 1875, les tarifs pour le courrier outremer

s'élevèrent souvent de quatre à huit fois le tarif. Dès le 1.1.1877, il existait pour la plupart des destinations outremer une taxe pour le transport par bateau et les tarifs s'élevèrent à :

| Imprimés | Cartes postales | Lettres jusqu'à 15g |
|----------|-----------------|---------------------|
| 10 cts | 20 cts | 50 cts |

Ces tarifs changèrent le 1.4.1879:

| Imprimés | Cartes postales | Lettres jusqu'à 15g |
|----------|-----------------|---------------------|
| 5 cts | 10 cts | 40 cts |

Les taxes furent supprimées en 1884 pour la plupart des pays outremer et pendant une certaine période eurent cours les tarifs de base de 1875.

Eugène Ruffy (Conseiller fédéral de 1893 à 1899) fut Directeur de l'UPU en 1899. Il incita en avril 1900 ses anciens collègues du Conseil fédéral à organiser la fête pour le 25ème anniversaire de l'UPU le 2 juillet 1900.

Ainsi, le 2 juillet 1900, une émission spéciale pour le 25ème anniversaire de l'UPU fut émise. Il s'agit de trois timbres, à 5 cts, à 10 cts et à 25 cts, et de deux entiers postaux, à 5 cts et à 10 cts. Ils furent utilisés du 2 juillet 1900 au 1er janvier 1901.

Le dessin fut élaboré par Eugène Grasset (Lausanne/Paris) et l'impression fut réalisée par Florian Frédéric à Paris. Les timbres correspondaient aux taxes de base et aux couleurs imposées en 1896 pour les envois à l'étranger.

L'intérêt d'une telle collection consiste à rassembler les timbres (neufs et oblitérés), leurs nuances de couleurs, les documents en relation avec cette émission, et surtout la richesse de variétés. Ceci est aussi valable pour les entiers postaux.

Martin Baer a rassemblé dans son catalogue les défauts des entiers postaux à 5 cts et 10 cts (Ganzsachen-Handbuch). Nous avons constaté qu'en approfondissant le sujet, nous arrivions à trouver beaucoup d'autres défauts.

Nous aimerions vous présenter ici les nouveautés concernant les entiers postaux à 10 cts. Nous ne représenterons plus les défauts décrits par Martin Baer dans son ouvrage.

Nous considérons une variété en tant que telle si nous avons en possession deux entiers avec la variété identique. Toutes les variétés en un seul exemplaire resteront en attente de leur sœur jumelle. Le but serait, en fait, d'inciter les collectionneurs à revoir leurs stocks et de nous communiquer leur trouvailles (seuls les documents sous forme de scan ou de copie couleur seront pris en considération).

Premier entier postal

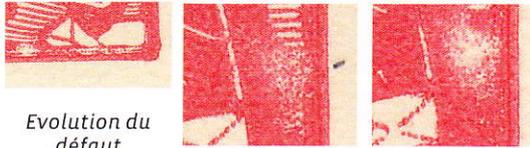
Cette carte présente une tache blanche sous l'isolateur le plus bas. Nous avons deux exemplaires en notre possession.



Tache blanche sous l'isolateur



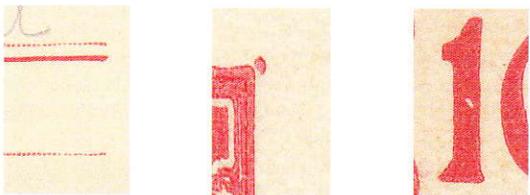
du cadre inférieur à droite présente une usure. Six exemplaires nous sont connus.



Evolution du défaut

Deuxième entier postal

Vous trouverez un petit point à droite du coin supérieur droit avec, en plus, une tache blanche dans le chiffre 1 dans le cartouche. Les lignes 3 à 5 présentent une déformation à droite. Deux exemplaires nous sont connus jusqu'à présent.



Troisième entier postal

Le bord intérieur du cadre droit est entamé avec une imperfection au niveau du globe terrestre à droite à l'endroit où il touche le cadre droit. Cette imperfection est évolutive (usure). En plus, le bord intérieur

Quatrième entier postal

L'usure au niveau du bord intérieur du cadre droit évolue vers le globe terrestre. Entre le «er» de l'inscription «Union postale universelle» nous trouvons une tache de couleur. En plus, la quatrième ligne est interrompue à droite du milieu. Deux exemplaires de ce défaut nous sont connus jusqu'à présent.



L'évolution du défaut est bien visible

Cinquième entier postal

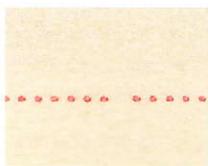
Le cadre droit en bas à la hauteur des lettres est interrompu par une brisure oblique. Seuls deux exemplaires sont en notre possession.



Tache rouge dans le «0» du 10 dans le cartouche

Sixième entier postal

Des points manquent au niveau de la deuxième ligne à gauche. En dessous des enveloppes à droite de 1900 se trouve un trait blanc. Seuls deux exemplaires sont en notre possession.



Brisure oblique du cadre droit en haut qui entame le «E» de «postale»



Cadre en bas en dessous du «F» de «Florian» entamé à l'extérieur

Suite à ces six entiers documentés avec au moins deux exemplaires, nous vous présentons cinq documents supplémentaires avec des défauts qui sont en attente d'un deuxième document identique, fournissant ainsi la preuve de la variété.



Entaille à l'extérieur du cadre droit en haut à la hauteur du fil électrique



Grande usure oblique du cadre gauche en dessus du cartouche jusqu'au cadre en bas à gauche du milieu entamant l'intérieur du cadre gauche, le cartouche, le «10», le «8» de «1875», le «SET D.» de «Grasset D.» et l'intérieur du cadre inférieur. En plus, usure du cadre inférieur à gauche à l'intérieur.

Vous voyez que ce sujet est loin d'être exploré jusqu'aux moindre détails ! Si vous possédez des documents qui pourraient être utiles à faire avancer les recherches, n'hésitez à nous faire parvenir soit un scan soit une copie en couleur à l'adresse suivante :

Adresse de l'auteur: Roberto Lopez, 4, Rue du Pont-Neuf, 2800 Delémont
Courriel: roberto_lopez@bluewin.ch

Roberto Lopez

CERCLE
PHILATÉLIQUE
Tavannes
ET ENVIRONS
Adresse: Président:
GODAT PIERRE
La Tannerie 6
2608 Courtelary
Tél. 032 944 17 94
Chez le Président
Courriel (nouveau): pigigodat@bluewin.ch

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Les réunions ont lieu le dernier jeudi du mois à 20h15 (excepté en juillet et décembre) à l'Hôtel-de-Ville à Tavannes.

Mars Jeudi 26 20h15, Séance mensuelle à l'Hôtel-de-Ville à Tavannes
Avril Jeudi 30 20h15, Séance mensuelle à l'Hôtel-de-Ville à Tavannes
Mai Jeudi 28 20h15, Séance mensuelle à l'Hôtel-de-Ville à Tavannes
Juin Jeudi 25 20h15, Séance mensuelle à l'Hôtel-de-Ville à Tavannes

Juillet Relâche

Club philatélique de Tavannes et environs
Le président: Pierre Godat

UNION
PHILATÉLIQUE
Genève
Adresse: Président:
LENZ JEAN
Rte de St-Julien 289A
1258 Perly
Tél. 022 771 29 55
Chez le Président
Courriel: jean_lenz@bluewin.ch
Site Internet: www.upg.ch

Adresse du club: rte de St-Julien 289 A, 1258 Perly
Réunions et bourses: Carouge, rue des Charmettes 3, bâtiment salle de gym au 1er étage

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Mars
Samedi 7 de 9h à 16h Bourse de Printemps
Avril
Samedi 25 de 13h 30 à 17h Bourse-Vente matériel

Les conférences et autres manifestations vous seront annoncées au fur et à mesure.

Le comité désire rendre les réunions plus intéressantes en vous invitant à venir avec des lots à vendre ou à échanger ! De la part du club, il y aura aussi de la marchandise à des prix sans concurrence.

Votre Président: Jean Lenz

BULLE Espace Gruyère
Du jeudi 26 novembre
au dimanche 29 novembre 2015
Heures d'ouverture
Jeudi à samedi de 10h à 17 h
Dimanche de 10 h à 16 h

Timbr@phil'15

Exposition de degré II et III

Informations et inscriptions sur www.timbraphil15.ch